

CLASSEMENT EN MEUBLE DE TOURISME

BON DE COMMANDE VISITE DE CONTROLE

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

souhaite faire une demande de classement de mon hébergement auprès des Gîtes de France Cantal, organisme évaluateur accrédité.

Coordonnées du demandeur :	<input type="checkbox"/> propriétaire	<input type="checkbox"/> mandataire
Adresse : _____		
Code postal : _____	Ville : _____	
Tél. domicile : _____	ou : _____	
E-mail : _____		

Adresse précise du meublé concerné :		

Nombre de pièces : _____	Capacité d'accueil : _____ pers.	Superficie : _____ m ²
Classement demandé :	<input type="checkbox"/> 1*	<input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> 5*

j'accepte que mon hébergement soit soumis au contrôle des 112 critères référencés dans le tableau de classement validé par l'arrêté du 17 août 2010 fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme (voir site dédié : <https://www.classement.atout-france.fr>, rubrique "meublé de tourisme").

je joins le règlement pour le classement "meublé de tourisme" par chèque bancaire à l'ordre de «Gîtes de France Cantal» :

- 120.00 € pour un meublé
- 60.00 € pour chaque meublé supplémentaire situé sur la même commune



GITES DE FRANCE CANTAL – 34, av. des Pupilles de la Nation – BP 631 – 15006 AURILLAC CEDEX
Tél. : 04.71.48.64.20 – Fax : 04.71.48.64.21
www.gites-de-france-cantal.fr - projet@gites15.fr



Dans le mois qui suit la réception de votre demande nous prendrons contact avec vous pour fixer un rendez-vous afin de visiter votre logement. Votre chèque ne sera encaissé qu'une fois la visite effectuée.

Le certificat de visite (rapport et grille de contrôle au format homologué) ainsi que la proposition de décision de classement vous seront adressés dans le mois qui suit la visite.

Fait à : le

Signature

Contacts :

- **Delphine LAURIER**, référent technique classement meublé de tourisme,
- **Carole MONTIL**, suppléante technique classement meublé de tourisme,
- **Elodie SALMI**, suppléante technique classement meublé de tourisme.
- Tél. : 04.71.48.64.20
- E-mail : projet@gites15.fr

INFORMATIONS GENERALES

- ⇒ conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à «Gîtes de France Cantal».
- ⇒ modalités de réclamation : toute réclamation est à adresser par courrier dans un délai maximum de quinze jours après réception du résultat de la visite de contrôle à l'adresse suivante : Gîtes de France Cantal, 34 avenue des Pupilles de la Nation, BP 631, 15006 AURILLAC CEDEX.
- ⇒ confidentialité des données : les Gîtes de France Cantal s'engagent à la confidentialité des données concernant les informations recueillies au cours de la visite hormis celles nécessaires au classement.
- ⇒ respect des lieux : les Gîtes de France Cantal prennent l'engagement, lors de la visite d'inspection, de respecter les lieux et les droits de propriété qui y sont attachés, et de limiter l'inspection aux seuls locaux destinés à être classés.
- ⇒ le classement du meublé de tourisme est indépendant de toute autre démarche commerciale.